



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

crise politique au Venezuela

Question au Gouvernement n° 1607

Texte de la question

CRISE POLITIQUE AU VENEZUELA

M. le président. La parole est à Mme Michèle Crouzet.

Mme Michèle Crouzet. J'associe à ma question ma collègue Paula Forteza, députée de la deuxième circonscription des Français de l'étranger.

Monsieur le ministre de l'Europe et des affaires étrangères, le jeudi 10 janvier, le Président Nicolas Maduro a prêté serment pour un deuxième mandat de six ans à la tête du Venezuela. Son investiture a été contestée par une large partie de la communauté internationale. En effet, les conditions dans lesquelles s'est tenue l'élection présidentielle dans ce pays, en mai dernier, ne permettent pas de considérer ce scrutin comme démocratique et transparent.

Mercredi 23 janvier, le président du parlement vénézuélien, M. Juan Guaido, a appelé les citoyens à manifester pour soutenir le retour de la démocratie et l'organisation d'élections libres. Depuis lors, des dizaines de milliers de Vénézuéliens sont descendus dans les rues, à Caracas mais aussi en province, pour soutenir les institutions démocratiques de leur pays. Des affrontements ont éclaté entre manifestants de l'opposition et forces de l'ordre.

M. Jean-Paul Lecoq. Comme en France !

Mme Michèle Crouzet. On dénombre déjà plus de 40 morts et 850 arrestations, dont au moins 696 interpellations, durant la seule journée du 23 janvier. L'ouverture d'une enquête indépendante sur le recours à la force contre les partisans de l'opposition a été réclamée, vendredi dernier, par Mme Michelle Bachelet, haut-commissaire des Nations unies aux droits de l'homme. Je serai particulièrement attentive à ce que cette enquête ait lieu.

M. Sébastien Jumel. Il faut recommander aux Vénézuéliens d'organiser un grand débat !

Mme Michèle Crouzet. L'Union européenne a sollicité l'organisation d'élections libres et crédibles dans les meilleurs délais. Si aucune annonce de convocation de nouvelles élections n'avait lieu dans les prochains jours, le Président de la République, M. Emmanuel Macron, et plusieurs partenaires européens se sont dits prêts à reconnaître M. Juan Guaido comme Président « en charge », dans le respect de la constitution vénézuélienne. Il est urgent d'aboutir à une solution pacifique et démocratique.

Monsieur le ministre, comment la France, notamment à travers l'Union européenne, peut-elle accompagner un nouveau processus démocratique au Venezuela ? *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.)*

M. Hubert Wulfranc. Occupez-vous plutôt du Honduras !

M. Jean-Paul Lecoq. Et de la Palestine !

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères.

M. Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des affaires étrangères. Madame Crouzet, comme vous l'avez dit, la situation du Venezuela est préoccupante : une économie exsangue, 3 millions – j'insiste sur ce nombre – de réfugiés à l'extérieur du pays, une démocratie étouffée, un Président, M. Maduro, élu au mois de mai dernier dans des conditions contestées par la communauté internationale.

Un député du groupe GDR . Bizarrement !

M. Jean-Yves Le Drian, ministre . Celle-ci demande la tenue de nouvelles élections législatives, après celles de 2015, qui, elles, avaient été reconnues.

Cette crise entraîne des mouvements de population en faveur du président de l'Assemblée nationale, M. Guaido, et la France ne peut que soutenir le peuple vénézuélien dans ses aspirations. C'est la raison pour laquelle nous avons demandé, par la voix du Président de la République, que le Président Maduro décide de la tenue d'élections présidentielles régulières, vérifiées par la communauté internationale. Or il semble qu'il s'y oppose.

M. Charles de la Verpillière. Mettez-vous à sa place !

M. Jean-Yves Le Drian, ministre . Si tel est le cas, nous souhaitons que le président Guaido prenne cette initiative. C'est ce qu'a demandé le Président Emmanuel Macron, à l'instar, d'ailleurs, de l'Union européenne. L'ensemble des ministres des affaires étrangères de l'Union se réuniront demain à Bucarest pour déterminer les suites à donner à l'absence de réponse du Président Maduro. Nous souhaitons que la solution soit démocratique, pacifique, négociée.

M. André Chassaigne. Alors pourquoi mettez-vous de l'huile sur le feu ?

M. Jean-Yves Le Drian, ministre . L'Union européenne est tout à fait disposée à jouer un rôle d'intermédiaire pour permettre d'aboutir à cette solution. En tout état de cause, madame la députée, il est urgent de trouver une issue à cette crise. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.*)

M. Hubert Wulfranc. Et en Égypte ?

Données clés

Auteur : [Mme Michèle Crouzet](#)

Circonscription : Yonne (3^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1607

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Europe et affaires étrangères

Ministère attributaire : Europe et affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [31 janvier 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [31 janvier 2019](#)